

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

VIGILANCE METEO A SURVEILLER

NEIGE ET PLUIE

Destinataires :

Institutionnels : COZ – SP Bayonne – SP Oloron – DD-ARS – CODIS – Conseil Départemental – DAEE – DDPP – DDCS – DDSP – DSDEN - CORG – DDTM – DDTM opérationnel – Météo France – Base hélico – EPSA – Altiservice – SAMU Pau – SAMU Bayonne – Conseil Régional Aquitaine – Communauté d'agglomération Pays Basque – Toutes les communes du département

Opérateurs : ASF – ENEDIS – Orange – La Poste – GRDF – Ports - EFS – Réseau sport 64 - SNCF

Presse : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : jeudi 24 septembre 2020

Heure : 16h30

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement le vendredi 25 septembre 2020 à 03h00

Fin événement prévue le samedi 26 septembre 2020 à 00h00 au moins

Qualification de l'évènement :

Arrivée d'une perturbation pluvio-instable ce soir par le nord-ouest, venant se bloquer sur les Pyrénées occidentales en cours de nuit, suivie de fortes et fréquentes averses parfois orageuses. Elles s'enchaînent tout au long de la journée de vendredi dans un flux de nord-ouest et donnent par accumulation des quantités de précipitations importantes sous forme de pluie en plaine et en basse montagne.

Sur le relief, un net refroidissement se produit dès la nuit prochaine, avec un épisode de neige précoce pour la saison (limite pluie-neige s'abaissant vers 1500m, voire 1300m sous les averses les plus fortes).

Les cumuls de neige ainsi attendus pour la journée de vendredi sont de 30 à 50cm vers 1800/2000m d'altitude.

A noter que cet épisode s'accompagne d'un épisode de vents fort basculant au nord-ouest en fin de nuit de jeudi à vendredi, avec des rafales de 80 à 100km/h en montagne, pouvant atteindre 120 km/h sur les crêtes exposées.

Accalmie relative des précipitations samedi matin, et remontée progressive de la limite pluie-neige l'après-midi vers 2000m puis 2500m en soirée.

Conséquences possibles : des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour le département, sont attendues. Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés. Les risques d'accident sont accrus. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement :

Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer. En cas de neige, respectez les distances de sécurité et facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation. En cas de verglas, réduisez fortement votre vitesse, évitez toute manœuvre brutale (changement de direction, accélération, freinage), anticipez les risques et repérez les zones délicates (ponts, sous bois, zones ombragées ou humides) où les risques de verglas sont plus fréquents. Privilégiez les transports en commun. Préparez votre déplacement et votre itinéraire. Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (**Bison futé au 0800 100 200**) pour les principaux axes routiers et au **0 800 064 075** pour les routes départementales. Protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux. Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol. N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc) les chauffages d'appoint à combustion en continu, ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Par ailleurs, la préfecture rappelle l'obligation d'attacher sa ceinture également dans des autocars qui en sont équipés. De même, elle appelle l'attention des utilisateurs de GPS. Ces derniers ne privilégient pas toujours les axes principaux qui sont traités prioritairement par les gestionnaires de voirie. Enfin, si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le " 115 ".

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC